### REPUBLIQUE FRANÇAISE

#### **GRESSE EN VERCORS**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET GENERAL

Numéro SIRET: 26380276100019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MENS

M14

#### **BUDGET PRIMITIF**

voté par nature

**BUDGET: C.C.A.S** 

**ANNEE 2016** 

PREFECTURE DE L'ISERE

0 6 AVR. 2016

SECTION COURRIER 4

Code INSEE GRESSE EN VERCORS		BP
38186	C.C.A.S	2016

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	396
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	798
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel	
	Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
	0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	31,57	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	31,57	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1,05	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,00%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3,31%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

B-1-1-A

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 a 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 nabitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotes d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il criteria ratios prévus respectivement par les articles R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	E	SP 2016
I - INFORMATIONS GENERALES		
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	<b>.</b>

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

	GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S					
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
	VUE D'ENSEMBLE					
	FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE FONCTIONNEME					
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 500,00	12	500,00		
	+	+	+			
R E P O	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)					
R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent	)		
		=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	12 500,00	12	500,00		
•	INV	ESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA S D'INVESTISSEM			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	414,00		,30		
-	+	+	+	des personales de primeros de comunicas de politica por per		
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)					
0 R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde posit	if) 413,70		
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	414,00		414,00		
		TOTAL				
			l			

2016

12 914,00

12 914,00

**TOTAL DU BUDGET (4)** 

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire,

<sup>(1)</sup> Au budget primitir, les credits votes correspondent aux credits votes lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplementaire les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section d'investissement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

#### GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S BP 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 499,56	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
T	otal des dépenses de gestion courante	11 499,56	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Tota	Il des dépenses réelles de fonctionnement	11 499,56	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	11 499,56	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	L

12 500,00 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	7 149,82	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,000
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	5 844,18	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	12 994,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Tot	al des recettes réelles de fonctionnement	12 994,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Tot	al des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	12 994,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 12 500,00

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	0,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(1)</sup> Ct. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RF 1041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S		
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES A3

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	414,00	0,00	414,00	414,00	414,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	414,00	0,00	414,00	414,00	414,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'investissement	414,00	0,00	414,00	414,00	414,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	414,00	0,00	414,00	414,00	414,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	414,00

#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010 13	Stocks (5) Subventions d'investissement (hors 138)		00,0 00,0	00,0 00,0	0,00 0,00	0,00 00,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
1	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,30	0,00	0,30	0,30	0,30
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
L	Total des recettes financières	0,30	0,00	0,30	0,30	0,30
То	tal des recettes réelles d'investissement	0,30	0,00	0,30	0,30	0,30
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,30	0,00	0,30	0,30	0,30

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	413,70
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	414,00

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	0,00
FONCTIONNEMENT (10)	

B-1-1-B

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	

7

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadire d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadire de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

	Parameter San	Annual Contraction of the Contra	
GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	BP	2016	
	Name and Address of the Owner, where the Owner, which is the Owner, where the Owner, which is th		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

#### 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 000,000		9 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00		3 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	12 500,00	0,00	12 500,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 12 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	414,00	0,00	414,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	414,00	0,00	414,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	(	0,00
	****	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	414	4,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(</sup>a) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	BP	2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

#### 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 000,00		8 000,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 500,00		4 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	12 500,00	0,00	12 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	22

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEE	S 12 500,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,30	0,00	0,30
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,30	0,00	0,30

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		413,70
	+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		414,00

B-1-1-B

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	ВР	2016
III - VOTE DU BUDGET	111	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	8 000,000	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	8 000,000	8 500,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives		0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies		500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 499,56	3 500,00	3 500,00
6562	Aides	1 999,56	1 500,00	1 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	1 500,00	2 000,00	2 000,00
Т	OTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	11 499,56	12 500,00	12 500,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	11 499,56	12 500,00	12 500,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOT	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00
TOTAL	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 499,56	12 500,00	12 500,00

	т
RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 500,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

B-1-1-B

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

8-1-1-B

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	BP	2016
III - VOTE DU BUDGET	111	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	<u> </u>	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 149,82	8 000,00	8 000,00
7031 706	Concessions dans les cimetières Prestations de services	149,82 7 000,00	0,00 00,000 8	0,00 8 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	5 844,18	4 500,00	4 500,00
74711 7474	Emplois jeunes Communes	5 844,18	0,00 4 500,00	0,00 4 500,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+74+75+013)	12 994,00	12 500,00	12 500,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	12 994,00	12 500,00	12 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctions		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
TOTAL	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	12 994,00	12 500,00	12 500,00

	т
RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	Ξ
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 500,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

DOIGH GG GG GG GG G	au compto . cas
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes applique par la commune ou l'etablissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

R-1-1-R

B-1-1-B

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	BP	2016
III - VOTE DU BUDGET	111	1

III - VOTE DU BUDGET	111	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	414,00	414,00	414,00
2188	Autres	414,00	414,00	414,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	414,00	414,00	414,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	414,00	414,00	414,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	414,00	414,00	414,00

	+
RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	414,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	BP	2016
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,30	0,30	0,30
10222	F.C.T.V.A.	0,30	0,30	0,30
	Total des recettes financières	0,30	0,30	0,30
	TOTAL RECETTES REELLES	0,30	0,30	0,30
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	0,30	0,30	0,30

	+
RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	413,70
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	414,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S		2016
IV - ANNEXES	IV	1
ELEMENTS DU BILAN	A6.1	1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

#### **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE =A + B	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	0,00	I 0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A6.2	1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	) Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,30	III 0,30
Ressou	rces propres externes de l'année (a)	0,30	0,30
10222	Dotations, fonds divers et réserves	0,30	0,30
Ressou	rces propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,30	0,00	413,70	0,00	414,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	IV 414,00
Solde	V = IV - II (6) + 414,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	BP	2016
IV ANNEVES		1

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	
(article L. 2311-7 du CGCT)	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		FON	ICTIONNEMENT		
6574	1	subvention de fonctionnement 2015	ADMR des 2 rives Réalisation locale	Associations	750,00
6574	2	versment subvention 2015-2016	COLLECTIF D'ENTRAIDE du TRIEVES Association		1 000,00

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.
B-3-4-B17

GRESSE EN VERCORS - 38 - C.C.A.S	BP	2016
IV - ANNEXES	IV	7
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Présenté par le Le Maire, Monsieur ROUGALE Ala, A Gresse-en-Vercors, le 29/03/2016 Le Le Maire, Monsieur ROUGALE Ala,

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : 6 Nombre de suffrages exprimés : 7 VOTES: Pour: 5 Contre:

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

0 Abstention: 2

A Gresse-en-Vercors, le 29/03/2016

Date de convocation :

14/03/2016

Les membres du Conseil Municipal,

ESPOSITO Nadine		
LIEVEAUX Jean-Paul	10811	
MARTIN Frédéric	Ment	
NOUEN Marie-Ange	Muney	
PECOUL Paulette	Tig	
ROUGALE Alain		
VALLIER Bernadette	Vallie	

Certifié exécutoire par le Le Maire, Monsieur ROUGALE Ala, compte tenu de la transmission en préfecture, le 31/03/2016 et de la publication le 31/03/2016.

A Gresse-en-Vercors, le 31/03/2016



## République française DEPARTEMENT Isère

# DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de GRESSE en VERCORS N° 2016-04

#### Séance du 29 mars 2016

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Alain ROUGALE

Présents : LIEVEAUX Jean-Paul, MARTIN Frédéric, NOUEN Marie-Ange, PECOUL

Paulette, ROUGALE Alain, VALLIER Bernadette

Représentés : ESPOSITO Nadine par LIEVEAUX Jean-Paul

<u>Absents excusés</u>: ESPOSITO Nadine, <u>Secrétaire</u>: GUILLAUD-BACHET Johann

VOTE:

5 POUR

2 ABSTENTION

0 CONTRE

#### OBJET : approbation du budget prévisionnel 2016 du budget CCAS

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel 2016 du CCAS. Il est demandé au conseil d'administration de se prononcer sur le budget primitif 2016 avec un vote par chapitre.

Vu le projet de budget primitif 2016,

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2016 arrêté comme suit au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement et au niveau des chapitres pour la section d'investissement.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	12 500 €	12 500 €
Chapitre 11	9 000 €	
Chapitre 65	3 500 €	
Chapitre 70		8 000 €
Chapitre 74		4 350 €
Section d'investissement	414 €	414 €
Chapitre 21	414 €	
Chapitre 001		413.70 €
Chapitre 10		0.30 €
TOTAL	12 914 €	12 914 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus Gresse-en-Vercors, le 29 mars 2016 Monsieur ROUGALE Alain Maire

THE SELECTION AND ASSESSED TO A SECOND SECON

PREFECTURE DE L'ISERE

0 6 AVR. 2016

SECTION COURRIER 4

#### SOMMAIRE

#### I.Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

#### II.Présentation générale du budget

- p.4
- A1 Vue d'ensemble Sections A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres p.5
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

#### III.Vote du budget

- A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses p.10
- A2 Section de fonctionnement Détail des recettes p.11
- B1 Section d'investissement Détail des dépenses p.12
- B2 Section d'investissement Détail des recettes

	ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	léments du bilan		
I	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		l x
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		l $\hat{x}$
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		x
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		x
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		x
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
l	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		x
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.14	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.15	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		Х
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		Х
B - E	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		Х
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
1	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		Х
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		Х
	B1.6 - Etat des engagements reçus		Х
p.16	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		Х
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		Х
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		Х
C - A	utres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		x
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		x
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		x l
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		x
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		x
D - D	lécisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	-	x
p.17	D2 - Arrêté et signatures	x	,